

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Une gestion rigoureuse pour assurer l'avenir

Lors du dernier conseil municipal du 6 février, s'est tenu, comme chaque année, le Débat d'orientation budgétaire (DOB). **Depuis 2001, notre équipe s'est appliquée à redresser les finances de la Ville qu'elle a trouvées catastrophiques à son arrivée. Le résultat est plus que probant puisque notre ville s'est désendettée de 50 %.**

Après cet assainissement financier, nous avons mis en place une gestion sérieuse du denier public tout en investissant, avec entre autres : la Maison des associations, la police municipale, le centre de loisirs de la Plante aux Flamands, la ludothèque et le relais assistantes maternelles, des crèches, l'aménagement du centre-ville, des travaux de voirie, l'entretien/rénovation, voire agrandissement des bâtiments comme les écoles, sans oublier le volet accessibilité... La liste est longue et cette tribune ne suffit pas, d'où notre publication à chaque mi-mandat, d'un bilan. C'est pour cela que vous nous avez plusieurs fois renouvelé votre confiance et nous vous en remercions.

Comme tous les ans, l'opposition critique comme une chanson entêtante le manque d'investissement, le manque d'ambitions... Bref, le manque de tout ! **Qu'est-ce que l'on est intelligent quand on est dans l'opposition...**

Nous nous sommes donc intéressés au projet de M. Arnal et à ses propositions, somme toute très vagues, une question évacuée d'un revers de main. Après nous avoir reproché de ne pas nous intéresser à son projet, M. Arnal a exposé le sien, ambitieux pour notre commune et qui se résume en un mot :

**L'ENDETTEMENT !** Ce monsieur ne s'intéresse pas ou peu à l'histoire de notre commune. Rappelons que la Ville s'était retrouvée sous tutelle à force d'endettement.

Le projet de M. Arnal pour Saint-Brice, c'est celui mené lors de son mandat de président sur le Département pendant 3 ans : endetter, endetter, toujours plus endetter. Les Valdoisiens en payent financièrement aujourd'hui les conséquences.

**Ce n'est pas notre vision d'un projet à long terme pour notre ville !**

**Alain Lorand  
et la majorité municipale**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ  
DES COMPTES RENDUS DES  
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

**saintbrice95.fr**

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

*(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).*

### 4 ans déjà, rien ne va plus...

Urbanisme, Assainissement, gestion chaotique, absence de démocratie et de vision, autoritarisme du maire, dissensions au sein des élus de la majorité, retraits de délégation, invectives en conseil municipal, etc.

La majorité municipale dirigée "au pas de charge" par M. Lorand ressemble à un navire qui prend l'eau.

Les questions essentielles concernant le quotidien des Saint-Briciens restent sans réponse et hypothèquent l'avenir. Qu'en sera-t-il en fin de mandat ? Que de temps perdu !

Saint-Brice décroche économiquement par rapport à Domont, Ézanville, Groslay qui se développent au détriment de notre territoire. Les intérêts de Saint-Brice ne sont pas défendus au sein de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV).

La reprise par la Ville des équipements sportifs autrefois transférés à la CCOPF (ex-Communauté de communes) qui n'en a pas assuré l'entretien, va entraîner de conséquentes dépenses en travaux (260 K€ pour la seule réfection de la toiture du tennis).

L'insécurité et les actes d'incivilité augmentent.

Côté numérique, St-Brice accuse un retard considérable.

L'absence d'instances de concertation des habitants et des commissions municipales est criante.

Côté Urbanisme, le maire signe "à tout va" des permis de construire impactant gravement l'environnement et la qualité de vie des habitants. Le commerce de proximité peine à survivre. Le centre-ville et le centre Cial des Vergers en sont une triste illustration...

Depuis 2014, les Saint-Briciens ont été ponctionnés par de nombreuses augmentations de tarifs (enfance, restauration scolaire, culture, jeunesse, 3<sup>e</sup> âge...)

Côté Assainissement, l'obstination du maire à ne pas reconnaître la convention de 1992, laisse depuis des années 25 copropriétés, soit plus de 1 500 habitations, livrées à elles-mêmes. Impensable !

Saint-Brice a besoin d'un nouvel élan démocratique et d'un mode de gouvernance ambitieux au service de l'intérêt général.

À terme, une alternative est possible pour changer la méthode mais aussi pour redonner à Saint-Brice une vision.

Saint-Brice doit retrouver sa place de leader au sein de la CAPV à laquelle elle contribue le plus financièrement.

**Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice / LREM) Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)**

## CARNET

### Naissances

Livia YALAP, le 20 octobre  
Léna BOËDEC, le 18 décembre  
Anaé SAÏBOU LOUIS, le 21 décembre  
Liam ATTIA, le 25 décembre  
Chloé RIBEIRO, le 3 janvier  
Ezra FELLOUS, le 5 janvier  
Marlonn MÉROT, le 6 janvier  
Samuel EL BAZ, le 6 janvier  
Rony HASSON, le 13 janvier  
Chloé COUTY, le 15 janvier  
Jade GOUACIDE, le 17 janvier  
Rébecca DESCHAMPS, le 17 janvier  
**La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.**

### Mariages

Youvraj RAMCHURN et Anusha ANCHARAZ, le 10 février  
**La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

### HOMMAGE À DIDIER VAILLANT

Le maire Alain Lorand et l'équipe municipale tiennent à rendre hommage à Didier Vaillant, ancien maire (PS) de Villiers-le-Bel et également vice-président à l'agglomération Roissy-Pays-de-France. Il a été inhumé à Saint-Brice-sous-Forêt le lundi 5 mars dernier. Il avait soixante-quatre ans.

## NOTEZ-LE

### Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

### Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

### Ramassage des déchets verts :

mardi 13 mars

### Ramassage des gros volumes :

- axe ouest de la RD 301 : lundi 19 mars
- axe est de la RD 301 : mardi 20 mars

Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

## CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1<sup>er</sup> mardi tous les deux mois

Res. au 01 39 33 24 77